



INSTITUT DE FRANCE
Académie des sciences

À l'approche de l'élection présidentielle de 2017, l'Académie des sciences souhaite informer les différents candidats des regards qu'elle a portés ces dernières années sur les structures de la recherche publique en France et sur son financement. Son dernier texte, "Science et confiance", a été signé par les représentants de cinquante sept académies du monde entier lors de la célébration des 350 ans de l'Académie des sciences en présence du Président de la République, le 27 septembre 2016.

L'Académie des sciences a constamment rappelé la nécessité impérieuse du maintien d'une recherche fondamentale de haut niveau, car celle-ci est à l'origine non seulement des plus grandes découvertes, mais aussi des applications les plus importantes. Beaucoup de ses recommandations restent d'une grande actualité, notamment :

- Redonner la priorité aux programmes scientifiques non finalisés (ex-programmes « blancs » de l'Agence nationale de la recherche, ANR) qui devraient représenter plus de 50% du financement sur projets.
- Simplifier les lourdes procédures administratives actuelles auxquelles sont soumis les chercheurs et les structures de recherche, et redéployer les moyens financiers correspondants vers les laboratoires.
- Afin d'assurer le soutien de base des laboratoires, remettre à niveau la dotation des établissements de recherche et des universités, de telle sorte que leurs masses salariales ne dépassent pas 60 à 70% de ces dotations, leur permettant ainsi de retrouver des marges de manœuvre et la capacité d'affecter le restant au fonctionnement et à l'équipement.
- Améliorer l'attractivité des métiers de la recherche, notamment pour éviter l'exode des jeunes de talent.

Au niveau européen, l'Académie des sciences soutient vivement les actions du Conseil européen de la recherche (« *European Research Council* ») fondées sur la seule excellence scientifique, et elle reste très attentive à la pérennité de cette structure.

Le Bureau de l'Académie des sciences se tient à la disposition des candidats à la fonction présidentielle qui est aussi historiquement celle de « protecteur de l'Académie des sciences », ce que le Bureau interprète comme protecteur de la Science en France.